

Communiqué du Conseil Municipal 19 décembre 2014

Conseil réuni avec trois absents excusés : M. GUIEU – J. LE DIAS – R. FONTAINE-TRANCHANT. R. FONTAINE-TRANCHANT donne pouvoir à C. EL AMINE et J LE DIAS donne pouvoir à P. CHOLLIER.

Début de séance à 20h10.

Secrétaire de séance : N. ALBIZZI

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2014.

Administration générale

Enquête publique pour autorisation d'exploiter un élevage porcin sur la commune de Verna Le Conseil municipal doit donner un avis sur l'enquête publique (5 janvier au 4 février 2015 à 12h00), à la demande de la SARL Elevage du Bugey pour autorisation d'exploiter un élevage porcin sur la commune de Verna.

Notre commune est réellement impactée puisque une grande partie de l'épandage du lisier est prévue sur notre territoire. Pour information, le SIEPC souhaite étudier plus profondément le dossier avant de répondre puisqu'ils recherchent de nouvelles ressources en eau. Le Conseil municipal donnera son avis lors du prochain conseil.

Culture-communication-tourisme

Convention avec le petit théâtre de Chavanoz Le Conseil municipal accepte le projet de convention préparé par le petit théâtre de Chavanoz (seule structure agréée par l'Education Nationale pour recevoir les subventions). Cette convention nous permettra de percevoir les 1290 € pour intervention de la maison du patrimoine sur l'opération « Faîtes des Arts ». Proposition votée à l'unanimité.

Camping : révision du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère En complément de la délibération du 28/11/2014, la fourniture d'une station sanitaire écologique est chiffrée à 3 134€ HT par la société Quantun Système, et le génie civil à 7 100€ HT par la société HE Construction, ce qui représente une enveloppe de 10 234 € HT. Le conseil sollicite le CDRA, pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 55% pour ce projet. Si nous donnons suite à ce projet, il restera à la charge de la Commune 5 414 €. Proposition votée à l'unanimité.

Camping : lancement d'une nouvelle procédure pour une délégation de service public Après avoir déclaré le 17 octobre 2014 l'appel à candidatures infructueux pour absence d'offres, le conseil municipal accepte de relancer une nouvelle consultation pour la délégation de service public. Le loyer sera calculé uniquement sur une base de 15% du chiffre d'affaires. Proposition votée à l'unanimité.

FINANCES

Information sur le versement de l'indemnité du receveur municipal pour le second semestre : Pour information, l'indemnité de conseil du receveur municipal s'élève à 450,33 € pour le 2^{ème} semestre 2014.

Information sur la possibilité d'inscrire la demande de subvention au titre de la DETR 2015 pour les travaux de la Montée de la Cure. Suite à un courrier de M. le Sous-Préfet, la commune maintient sa demande de subvention au titre de La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), s'agissant d'aménagements de sécurité et pour favoriser et sécuriser les déplacements doux. Une demande sera déposée en ce sens.

Renouvellement de la convention avec Le refuge « Fondation Clara » de St Marcel Bel Accueil pour l'année 2015 Le Conseil municipal opte pour une convention de fourrière complète prévoyant la capture et l'accueil des animaux errants ou en divagation sur le territoire de la commune, pour un montant de 0.40€ TTC par habitant. Proposition votée à l'unanimité.

Matériel

Achat de casiers pour équipement de la salle des associations Afin d'équiper la nouvelle salle des associations, le Conseil municipal autorise le Maire à passer commande d'une armoire (10 casiers) mis à disposition aux associations en ayant fait la demande, pour un montant de 930,10€ HT. Proposition votée à l'unanimité.

MAPA pour marché de fourniture et maintenance de copieurs Le Conseil municipal, Vu la délibération 2014/115 en date du 28 novembre 2014, décidant de lancer une consultation pour location et maintenance du parc de photocopieurs avec rachat des contrats existants afin d'optimiser les dépenses qui en découlent,

Vu la réunion de la commission d'appel d'offres en date du 19 décembre 2014,

-le rachat des contrats étant de 133 892,63€TTC, de nombreuses entreprises n'ont pas donné suite.

-des faits nouveaux après la mise en concurrence mettent en jeu la définition du besoin qui avait été effectué pour ce marché (matériel sur-dimensionné et donc inapproprié pour nos besoins).

Il est plus intéressant d'attendre le terme de nos contrats en cours, plutôt que de les renouveler en janvier 2015.

Pour ces raisons, la commission d'appel d'offres propose de déclarer ce marché "Sans suite" en raison d'un motif d'intérêt général (économique, et technique). Le motif d'intérêt général est donc d'ordre financier puisque les prestations "objet du marché" pouvaient être réalisées pour un montant nettement moins élevé que celui initialement prévu sur des bases techniques nouvelles. Comme le code des marchés l'autorise, le conseil accepte d'abandonner la procédure d'appel d'offres pour motif d'intérêt général et de la déclarer sans suite. Proposition votée à l'unanimité.

Personnel

Information sur la convention définitive entre le Centre de Gestion de l'Isère et la commune pour mission de conseil en gestion des ressources humaines

Le centre de Gestion ayant bien ciblé les besoins de la commune et donc le nombre de jours d'intervention, il nous propose une convention. Le coût global serait de 4 500 € moins le montant de l'adhésion annuelle, soit 2 250 €. Proposition votée à l'unanimité.

Régime indemnitaire 2015 Le Maire propose de reconduire le régime indemnitaire voté l'an dernier. Proposition votée à l'unanimité.

Complément de rémunération pour un animateur du patrimoine : Un agent recruté sur un emploi aidé ne pouvant pas bénéficier du régime indemnitaire, dans un souci d'équité, le conseil accepte de lui verser un complément de rémunération de 1445,41€. Proposition acceptée : 13 Pour et 1 Abstention (S. MORISCO).

Scolaire

Organisation de la fermeture des portails dans l'enceinte école-mairie Suite à la mise en place des portails dans l'enceinte du groupe scolaire, l'équipe enseignante est responsable de la gestion des entrées et sorties des élèves. Dès le 5 janvier 2015, cette organisation sera mise en place. Une communication aux parents a été diffusée ce jour pour explication.

Il a été remarqué un problème de nuisance avec utilisation de produits illicites sur la voie public (abris bus du parc de la mairie). Ce problème est récurrent, malgré plusieurs interventions de la gendarmerie.

Point sur les services périscolaires : on constate une baisse de fréquentation des élèves pour la garderie (de 14 à 25%) et pour la restauration (de 30 à 42%). Une enquête de satisfaction sera réalisée en mars prochain.

Point financier sur le coût des TAP : Sur les deux sessions écoulées, on constate que le coût des TAP au 1er trimestre est de 4 545 €, le tiers des fonds d'amorçage de l'Etat ayant été versé (16 € par enfant). L'investissement réalisé est de 3487 €, soit un total de 8032 €. Le conseil souhaite à terme comptabiliser le coût de la réforme scolaire (mise à disposition des ATSEM et d'autres personnels, service d'entretien...).

Travaux

Montée de la Cure Le chantier est temporairement libéré jusqu'au 12 janvier, il redémarrera par la plate-forme du bas. De grosses difficultés de transport sont à prévoir jusqu'à fin février.

Restauration kiosque et porche : l'ARRC a presque terminé le côté droit. Le planning du chantier global est maintenu pour fin février.

Devis pour réfection de murs en pierre : Rue du lac côté parking, nettoyage du mur, Rue du lac côté rue, reprise de l'angle au-dessus du parking vers le portail de la maison Mme AUBERT, reprise de l'angle côté gauche à l'entrée du parking du musée, Ces travaux s'avèrent nécessaires pour sauvegarder ce patrimoine, avant destruction totale. Après consultation, l'association ARRC est retenue pour un montant de 9 519 € TTC.

Urbanisme

Gestion des dossiers de demandes préalables à compter du 1^{er} janvier 2015

Par courrier, la Direction Départementale des Territoires nous a avertis que leur service n'instruira plus les dossiers d'urbanisme au 1^{er} juillet 2015. Devant la diminution du nombre de personnels, il nous est demandé de reprendre d'ores et déjà l'instruction des déclarations préalables. Dans l'attente d'une reprise de ce service par la communauté de communes de l'Isle Crémieu dans le courant du printemps, la commune continuera à présenter ces dossiers à la DTT.

Questions diverses

Encaissement d'un chèque de 1382,29 € émis par la SMACL pour remboursement de sinistre sur un éclairage public Encaissement d'un chèque de remboursement pour le sinistre de cet éclairage sur le hameau de St Etienne.

Encaissement d'un chèque de remboursement de ERDF pour un trop versé sur consommation, soit 342,05 €.

Le SEDI : un délégué propose de venir à notre rencontre pour une présentation du SEDI au conseil.

Rue des Boissières : Après un contact avec le service des routes du conseil général de l'Isère, des études vont être entreprises pour régler le problème des eaux pluviales. Un relevé topographique sera réalisé. A terme, la chaussée sera reprise sur 300 mètres ;

Recensement des panneaux de signalisation Après les conseils de quartier, plusieurs panneaux de signalisation manquent ou doivent être remplacés. Une étude est en cours.

Problèmes de déjections canines : Maryse. BRUYERE propose, dans le cadre de la commission communication, de réaliser une information spécifique sur le sujet qui sera distribuée avec le prochain bulletin.

Récolement des collections du musée : Suite à la demande de subvention à la DRAC du 3/4/14 pour le recollement des collections du musée et à la réception de 9 000 € de subvention en novembre 2014, il convient de commander le matériel nécessaire. Le conseil accepte la proposition d'XBE CONSEIL pour la fourniture de 2 ordinateurs portables avec licences et installation pour un montant de 2620,04 € HT, Boîte de conservation (150 boîtes et couvercles) auprès de l'entreprise RAJA pour un montant de 1627,50 € HT, le logiciel agréé Mobydoc auprès de l'entreprise Mobydoc pour un montant de 4800 € HT soit un total de 9047,54 € HT. Proposition acceptée. 13 Pour et 1 Abstention (JP MARCEL).

Bulletin 2015 : Présentation de la nouvelle charte graphique.

Fin de la réunion : 23h10

Prochaine réunion : Mardi 3 février 2015